



MAIRIE
ASPRES SUR BUECH

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Conseillers présents : Mmes BERTRAND Marie-Christine, CARRARA Patricia, MILLON Justine, RODRIGUEZ Claudine, ROUX Laura - Mrs BOYOD Alain, DEGASPERI Pascal, EVRARD Brice, FROGET Alain, GIRARD Joris, LOMBARD Yannick, SIMION Sébastien, Gilles TOURTET

Absente représentée : PINET Françoise, (pouvoir à Gilles TOURTET)

Absent : SOREIL Jean-Claude

Gilles TOURTET préside la séance en l'absence du Maire.

Laura ROUX est désignée secrétaire de séance.

VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

En application de l'article 16 de la loi des finances pour 2020, les parts communale et départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès 2021 en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Chaque commune doit délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux fixé par l'assemblée délibérante et du taux départemental de TFPB dans le respect des règles de plafonnement.

Le taux départemental 26.10 % - taux communal 16.72 %

Le nouveau taux communal de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties s'élèvera à :
 $26.10 \% + 16.72 \% = 42.82 \%$

Taux de la taxe foncière non bâti 126.05 %

Proposition de la reconduction des taux sans augmentation.
Accord à l'unanimité des membres présents.

Le produit fiscal attendu est de 298 114 €

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DU PARC CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES LOTS 2 à 5

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 22 février 2021 sur le site internet marches-publics.info et dans le Dauphiné Libéré. La date de remise des offres était fixée au 22 mars 2021 à 14 heures. L'appel d'offres concerne 4 lots :

LOT N° 2 – TERRASSEMENTS ET RESEAUX (3 offres)

LOT N° 3 – VOIRIE (3 offres)

LOT N° 4 – ESPACES VERTS ET MOBILIER (1 offre)

LOT N° 5 – ECLAIRAGE PUBLIC (5 offres)

Douze entreprises ont déposé un pli.

Au regard de l'analyse des offres selon les quatre critères mentionnés dans le règlement de consultation, à savoir : le prix des prestations 40 %- valeur technique 40 % - délais 10 % - insertion sociale 10 % il est proposé de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir :

LOT N° 2 – TERRASSEMENTS ET RESEAUX

Entreprise POLDER pour un montant de 128 780.70 € HT
(disponibilité des équipes et respect de la clause d'insertion sociale)

LOT N° 3 – VOIRIE

Entreprise COLAS pour un montant de 164 458 € HT
(qualités techniques, chantier en plusieurs phases, matériaux de qualité)

LOT N° 4 – ESPACES VERTS ET MOBILIER

Entreprise EVR Variante 1 pour un montant de 270 710.39 € HT
(quantité réduite pour le terrassement des arbres, grilles et barrières moins onéreuses)

LOT N° 5 – ECLAIRAGE PUBLIC

Entreprise AZUR TRAVAUX pour un montant de 84 930 € HT

Accord à l'unanimité des membres présents.

Le coût total de l'opération s'élèvera à environ 744 752.70 € HT
(Lots n°1 à 5, désamiantage, diagnostics amiante et plomb, travaux SYMEnergie05)

Il reste une marge par rapport au coût prévisionnel des travaux qui était de 1 047 658.50 € HT, ce qui permettrait peut-être de prolonger les travaux jusqu'à la gare et d'installer des bordures identiques devant les commerces.

Il faudra se positionner sur le choix de la fontaine.

Début des travaux début mai

AJOUT A L'ORDRE DU JOUR**TRAVAUX D'ELIMINATION DES EAUX CLAIRES**

Convention à passer avec les propriétaires pour l'établissement d'une servitude de passage pour la réalisation des travaux et l'exploitation d'une conduite d'eaux usées en terrain privé.

Accord à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 18 h 30.